



Guide à l'intention des
patients et des familles

2024

Raisons pour lesquelles nous nous intéressons aux organismes résistants aux antibiotiques (ORA)

Also available in English: WC85-1765
*Why We Screen for Antibiotic-resistant
Organisms (AROs)*

Raisons du dépistage des ORA

Que sont les ORA?

- Il arrive parfois que des bactéries ne puissent pas être supprimées par des antibiotiques (médicaments utilisés pour traiter les infections). Lorsque cela se produit, les bactéries sont qualifiées de résistantes aux antibiotiques et sont connues sous le nom d'organismes résistants aux antibiotiques (ORA).

Comment se propagent les ORA?

- Des ORA peuvent être présents sur des personnes et sur des surfaces. Les ORA se propagent par contact direct (toucher), souvent par les mains des aidants. Il peut arriver que des ORA s'installent sur les mains après un contact avec un objet contaminé par une personne infectée (p. ex. serviettes, draps ou bandages).
- **La meilleure façon d'éviter la propagation des ORA est de pratiquer une bonne hygiène des mains** (se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool).

Dépistage des ORA

- **Il est important que les professionnels de la santé sachent si vous êtes porteur ou porteuse d'ORA**, car des précautions particulières peuvent être prises pour éviter la propagation des ORA à d'autres patients.
- **Si vous savez que vous avez des ORA, dites-le à vos professionnels de la santé dès votre arrivée à l'hôpital.**
- Le dépistage des ORA est simple. Si vous présentez certains facteurs de risque lors de votre admission à l'hôpital, un membre de votre équipe soignante prélèvera des échantillons à l'aide d'un écouvillon à l'intérieur de votre nez et de votre aine ainsi que sur toute plaie ouverte et sur vos cathéters (tube fin et creux) si vous en portez.
- Il se peut également qu'un échantillon soit prélevé dans votre rectum (fesses) ou qu'un échantillon de selles vous soit demandé.
 - › Les échantillons sont prélevés à l'aide d'un bâtonnet qui ressemble à un coton-tige.
 - › Les échantillons sont ensuite envoyés au laboratoire pour y être analysés.
- Votre médecin, votre infirmière ou un professionnel de la prévention et du contrôle des infections de l'hôpital vous dira si vous avez des ORA.

Rappel :

- Toussez dans le pli de votre coude, **jamais** dans vos mains.

Pourquoi vérifions-nous si vous avez des ORA?

- Certaines personnes malades développent facilement des infections et présentent donc un risque d'avoir des ORA. Il est également établi que de nombreux patients hospitalisés peuvent réagir très mal aux ORA.
- Par ailleurs, nous savons aussi que les personnes en bonne santé peuvent propager des germes. Certaines personnes peuvent avoir des ORA sans même le savoir. Le dépistage permet à vos professionnels de la santé de savoir si vous transportez des ORA.
- Si vous avez des ORA, votre équipe soignante prendra des précautions particulières pour éviter leur propagation aux autres patients de l'hôpital.
Par exemple :
 - › Vous aurez une chambre individuelle, dans la mesure du possible, mais votre porte pourra rester ouverte.
 - › Une affiche sera placée à l'extérieur de votre chambre afin d'informer les personnes qui y pénètrent des précautions particulières à prendre.

- **Toutes les personnes qui entreront dans votre chambre devront respecter des règles strictes d'hygiène des mains.**
- **Les personnes qui vous prodigueront des soins directs, y compris vos proches et vos visiteurs, devront porter une blouse et des gants.** L'expression « soins directs » signifie les soins donnés avec les mains, par exemple :
 - › Bain et toilette corporelle
 - › Aider à bouger
 - › Changer des vêtements, des bandages ou des couches
 - › S'occuper de lésions ou de plaies
 - › Vous accompagner aux toilettes.
- **Toutes les personnes qui quitteront votre chambre, y compris vous-même, devront respecter des règles strictes d'hygiène des mains.**
- **Votre chambre et les équipements qui s'y trouvent seront nettoyés et désinfectés régulièrement.**

Que se passera-t-il si je refuse de me faire dépister?

- Si vous avez récemment été hospitalisé(e), il se peut que vous soyez considéré(e) comme présentant un risque d'ORA. Si vous refusez le dépistage des ORA, votre équipe soignante vous placera sous précautions de contact pendant votre hospitalisation.
 - › L'expression « précautions de contact » signifie que le personnel portera une blouse et des gants pour vous toucher.
 - › De plus, vos visiteurs devront respecter diverses instructions spéciales qui leur seront données.

Faites attention à l'hygiène de vos mains

- Demandez à vos professionnels de la santé de vous montrer les bonnes pratiques d'hygiène des mains.
 - › Lavez-vous les mains pendant 15 secondes avec du savon et de l'eau ou
 - › Frottez vos mains avec un désinfectant à base d'alcool jusqu'à ce qu'elles soient sèches.

- Le personnel soignant et vos visiteurs devraient se laver les mains avant et après vous avoir prodigué des soins ou vous avoir touché. Ne vous gênez pas pour demander au personnel et à vos visiteurs d'utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool ou de se laver les mains après vous avoir prodigué des soins ou vous avoir touché.

Rappel : Le meilleur moyen de prévenir la propagation des infections est de se laver les mains avec de l'eau et du savon ou un désinfectant à mains à base d'alcool.

Vous avez des questions? N'hésitez pas à demander conseil à un membre de votre équipe soignante.

Nous sommes là pour vous aider.

Notes :

Ce dépliant est uniquement conçu à des fins éducatives. Il ne remplace pas les conseils ou le jugement des professionnels de la santé. L'information peut ne pas s'appliquer à toutes les situations. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à votre prestataire de soins de santé.

Vous trouverez toutes les ressources à l'intention des patients à :
www.nshealth.ca/patient-education-resources?language=French

Pour joindre un infirmier autorisé ou une infirmière autorisée en Nouvelle-Écosse en tout temps :
composez le 8-1-1 ou consultez
<https://811.novascotia.ca/?lang=fr>

*Préparation : Service de prévention et de contrôle des infections
Conception et gestion : Services de la bibliothèque de Santé Nouvelle-Écosse*

FF85-1859 © Août 2024 Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse
L'information contenue dans cette publication doit être révisée en août 2027 ou avant, au besoin.

Pour en savoir plus : <https://library.nshealth.ca/patient-education-resources>